

NOTE SUR QUELQUES PLANTES DE LA FLORE ATLANTIQUE,

par M. BATTANDIER.

Fumaria capreolata L. var. *flabellata*; *F. flabellata* Gasp. — Falaises à Dellys.

Alyssum montanum L.; *A. atlanticum* Desf., *Fl. atl.*, var. *foliosum* Batt. (*Bull. Soc. bot.*, 1894, p. 512). — Cette belle variété abonde sur les grands rochers calcaires du massif de l'Ouarsenis, où elle forme des touffes d'un vert gai, très feuillues et dressées, fort différentes d'aspect avec toutes les autres variétés de l'espèce. Ses fleurs sont d'un beau jaune d'or, son indumentum est entièrement formé de poils étoilés tous semblables et très réguliers, à branches courtes et égales.

— var. *decoloratum*, *A. decoloratum* Pomel (*Nouv. Mat.*, p. 236). — Crête de l'Abd-el-Kader et tout le massif de l'Ouarsenis. Pelouses. Plante entièrement couchée sur le sol, à feuilles étroites, grisâtres, à grandes fleurs blanchâtres ou blanches, inflorescence très hispide.

Dans cette espèce, si variable, il est curieux de voir ces deux variétés, les plus tranchées de toutes, vivre dans les mêmes lieux, mais dans des stations différentes.

Alsine tenuifolia Crantz. — Nous n'avons en Algérie ni le type de l'espèce, ni l'*A. laxa* Jord., ni l'*A. viscosa* Schreber. Je n'ai jamais vu, dans les plantes d'Algérie, de corolle atteignant le milieu

(1) Voy. plus loin séance du 12 décembre.

des sépales et, par suite, je crois que les échantillons que j'avais jadis rapportés à l'*Alsine hybrida* Jordan se rapportent mieux à l'*A. arvatica* Presl (sub *Arenaria*), qui est la variété la plus répandue dans ce pays. L'*A. conferta* Jord. et l'*A. confertiflora* Rouy, qui en diffère assez peu, n'y sont pas rares. L'*A. Munbyi* Boissier paraît assez rare. Je l'ai récolté pour la première fois cette année à Berrouaghia. Je l'avais d'Aïn Mansour, récoltée par le D^r Clary. Comme l'a montré Murbeck, cette plante, que je considère comme une simple variété de l'*A. tenuifolia*, diffère surtout de l'*A. hybrida* par ses graines à tubercules pointus, spinuleux.

Buffonia Duvaljouvii Batt. et Trab. — Boghari.

Cerastium algericum Batt., *Flore de l'Algérie*. — Ouarsenis, route des Beni Hindel au Hammam.

Geum heterocarpum Boissier. — Cette belle plante, que je n'avais pas encore vue d'Algérie, a été récoltée au djebel Moghrar, près d'Aïn Sefra, par un botaniste suisse, M. Hochreutiner.

Lonicera kabylica Rehder nov. sp.; *L. arborea* var. *kabylica* Batt. (*Bull. Soc. bot.*, 1896, p. 479). — J'avais déjà, dans ce Bulletin, attiré l'attention sur les profondes différences qui séparent la plante kabyle du *L. arborea* d'Espagne et de l'Aurès; ayant communiqué ces plantes à un monographe américain, M. Rehder, celui-ci a trouvé entre elles d'autres caractères distinctifs. Laissons-lui la parole : « Le *L. arborea* de l'Aurès est parfaitement identique à celui d'Espagne, mais celui de Kabylie semble avoir peu d'affinités avec cette espèce et je crois qu'il se rapproche plus du *L. orientalis* Lamarck. Le *Lonicera* de Kabylie se distingue par ses ovaires soudés au-dessous du milieu, par ses bractéoles soudées en cupule, par les rameaux remplis de moelle, etc., tandis que le *L. arborea* a des ovaires parfaitement séparés, des bractéoles simplement connées, des rameaux creux et des feuilles avec nervation différente. Je crois que le *Lonicera* de Kabylie doit constituer une espèce distincte intéressante, spéciale au Nord de l'Afrique. Je propose de la nommer *L. kabylica*. »

Senecio leucanthemifolius Poiret var. nov. *lanuginosus*. — Cette curieuse variété, couverte d'un indumentum blanc de poils laineux, a été récoltée par M. le D^r Trabut dans les ruines de Timegad.

Atractylis aristata spec. nova (sect. *Anactis* Cassini). — Plante herbacée, très rameuse à rameaux intriqués, très feuillue; feuilles petites, lancéolées, dentées-épineuses à épines faibles, couvertes sur les deux faces d'une pubescence grise, finement laineuse; tiges également pubescentes; capitules petits, cylindriques, à fleurs égales toutes tubulées, solitaires au sommet des rameaux, involuclés par des bractées semblables aux feuilles supérieures; écailles du péricline velues-aranéuses, étroites, aiguës, acuminées par une arête grêle, longue de 7 à 8 millimètres, achaines très velus, cylindriques surmontés d'une aigrette plus courte que les fleurons, à grosses soies jaunâtres sur un seul rang, ciliées jusqu'à leur sommet, de longs poils dressés d'un blanc sale, unies en anneau à leur base.

Cette plante fut rapportée par la mission Flamand de la Haci-Inçokki en un seul exemplaire en assez mauvais état; aussi l'avais-je signalée dans ce Bulletin, année 1900, p. 244, sans le décrire. Mais, cette année, M. l'abbé Chevallier ayant rapporté des mêmes régions un autre *Atractylis* annuel de la section *Anactis*, j'ai repris l'étude simultanée de ces deux plantes, et j'ai cru devoir donner la description ci-dessus en attendant la publication de M. Chevallier.

Carduncellus atractyloides Cosson et Durieu, inédit. — Ce nom fut d'abord donné par les auteurs à une plante des montagnes du sud de l'Algérie, publiée dans les exsiccatas de Balansa et de Bourgeau en 1853 et 1856. Plus tard le D^r Cosson attribua ce même nom à une plante des sommets du Djurdjura, totalement différente de la première, qui resta également sans description. Ce nouveau *C. atractyloides* est celui qui figure dans les deux éditions du Catalogue de Kabylie de M. Letourneux. Il fut déterminé ainsi dans la première édition par M. Cosson lui-même. Il est également inscrit sous ce nom dans la *Flore de Kabylie* de Debeaux. Lorsque je rédigeai les *Carduncellus* de la *Flore de l'Algérie*, j'étais persuadé que c'était bien là le vrai et le seul *C. atractyloides*. Je l'avais en effet reçu sous ce nom de M. Letourneux, je l'avais récolté moi-même dans les localités signalées au Catalogue de Kabylie; je l'avais vu étiqueté de la main de Cosson, dans l'herbier de l'exposition permanente d'Alger, et je ne connaissais point les exsiccatas de Bourgeau et Balansa, vieux de cinquante ans.

Aussi en 1888, rencontrant sur le djebel Mzi le premier *Cardun-*

cellus atractyloides, je ne doutai pas un seul instant que ce ne fût une espèce nouvelle que je décrivis sous le nom de *C. cespitosus* à cause de sa ressemblance de port avec l'*Atractylis cespitosa*.

En 1892, je vis dans l'herbier du Dr Paul Marès l'exsiccata de Bourgeau. J'y reconnus de suite mon *C. cespitosus* étiqueté *C. atractyloides*; mais j'étais si bien persuadé que ce nom n'appartenait qu'à la plante kabyle, que je crus à une erreur de détermination.

En 1900, M. l'abbé Chevallier centuria de nouveau cette plante et, étudiant ses récoltes avec M. Barratte dans l'herbier Cosson, découvrit la confusion de ces deux *Carduncellus* sous un même nom. Ces auteurs décidèrent alors (*Bulletin de l'Herbier Boissier*, 1900) de conserver à la plante du Sud de l'Algérie le nom de *C. atractyloides*, qu'elle avait porté la première et de me dédier celle de Kabylie comme étant le premier qui avait distingué les deux plantes.

J'accepte volontiers le fait accompli, mais il soulève pour l'avenir une question de principe. Était-il bien nécessaire, pour deux exsiccatas devenus rares, de débaptiser à la fois ces deux espèces décrites et figurant dans de nombreux ouvrages et exsiccatas? Et, si un des deux noms devait être abandonné, n'était-il pas plus conforme aux usages de déclarer caduc le nom de *C. atractyloides*, qui, successivement appliqué par le même auteur à deux types tout à fait incompatibles, ne pouvait que prêter à confusion? Quoi qu'il en soit, voici la synonymie actuelle de ces deux plantes :

1° *Carduncellus atractyloides* Cosson et Durieu, inédit, *Exsic. Balansa*, 1853, sous le n° 763; *Exsic. Bourgeau*, 1856, n° 67; *Exsic. Chevallier*, 1900, n° 331; Chevallier et Barratte, *Bulletin de l'Herbier Boissier*, 1900 : = *C. cespitosus* Battandier et Trabut, *Exsicc. Batt.* (*Bull. Soc. bot.*, 1888, p. 390 et *Flore de l'Algérie*).

2° *C. Battandieri* Chevallier et Barratte, *loc. cit.* = *C. atractyloides* Cosson, in herbario et in exsiccatis permultis; Letourneux, *Cat. Kab.*; Debeaux, *Flore de la Kabylie*; Batt. et Trab., *Flore de l'Algérie et Exsic.*, n° 253.

Campanula rotundifolia L.; Munby, *Cat.* — Djebel Cheliah, Aurès. Tandis que les sommets kabyles gardent d'assez nombreuses stations du *C. macrorrhiza* J. Gay, *C. jurjurensis* Pomel, la plante

du djebel Cheliah, que M. Trabut a récoltée en 1893, appartient nettement au type *C. rotundifolia* L. C'en est une forme à petites fleurs, très voisine du *C. subramulosa* Jordan.

Myosotis versicolor Persoon. — Je ne connais cette espèce en Algérie qu'en la comprenant dans un sens très large, aussi l'y ai-je longtemps méconnue. Notre *M. versicolor* n'est ni plus versicolore ni plus grandiflore que le *M. hispida*. Il se rapproche beaucoup du *M. fallacina* Jordan. Il se distingue du *M. hispida* par son port plus ferme, ses grappes plus denses, plus régulières, à pédicelles dressés-étalés, plus courts, par son calice obconique, étroit à la base, à poils plus courts, par le tube de sa corolle plus saillant. Il est assez commun dans les montagnes, mais ne manque ni dans la plaine, ni dans le Sahel. J'en ai trouvé un peuplement à fleurs blanches au Corso, d'ordinaire il est à fleurs bleues.

Veronica Buxbaumii Tenore. — Marengo, Blida.

Carregnoa humilis J. Gay. — J'avais depuis longtemps signalé cette espèce entre Tipasa et le Nador, d'après un botaniste, M. De Noter, qui m'en avait donné quelques bulbes. Elle a été abondamment récoltée, cet automne dernier, dans les broussailles de cette région, par M. Gay, instituteur à Marengo et zélé botaniste. Aucun doute ne peut donc subsister sur la spontanéité de cette plante en Algérie.

J'ai reçu du djebel Aabed, près de la frontière marocaine, de la part de M. Bojoly, vétérinaire à Bedeau, un *Scorzonera* d'un type sûrement nouveau pour l'Algérie, mais trop jeune et en échantillon trop imparfait pour pouvoir être décrit. Ses fleurs sont assez semblables à celles du *Sc. undulata*; mais il a une tige rameuse, rigide, et de longues feuilles lancéolées-linéaires, très longuement acuminées. Les montagnes de la frontière marocaine paraissent être particulièrement riches au point de vue botanique. Par malheur, l'insécurité y est telle qu'on n'a jamais pu y herboriser sérieusement.

Explication des figures de la planche II de ce volume.

FIG. 1. — *Carduncellus atractyloides* Coss. et DR. (*C. cespitosus* Battand.).

FIG. 2. — *C. Battandieri* Chevall. et Barr. (*C. atractyloides* nonnull.).

A propos de la difficulté résultant de l'homonymie des *Carduncellus* mentionnés dans la communication précédente, M. Malinvaud est d'avis qu'on pourrait s'inspirer du précepte énoncé dans l'un des premiers articles des Lois de la nomenclature botanique (1); il y est recommandé d'éviter l'emploi des noms pouvant produire des équivoques, or un nom spécifique est inévitablement ambigu s'il a été donné par le même auteur et dans le même genre à deux espèces différentes. Écartant *atractyloides* pour ce motif, si l'on adoptait pour le plus ancien *Carduncellus* le nom de *cespitosus* sous lequel il a été décrit pour la première fois et, pour l'espèce plus récente, celui de *Battandieri* proposé par MM. Barratte et Chevallier, la nomenclature ainsi fixée serait sans conteste la plus précise en principe. Mais, en fait, les botanistes algériens, les plus intéressés dans cette question, sont appelés à la résoudre et si, d'accord dans un sentiment de déférence pour la mémoire d'Ernest Cosson, ils préfèrent conserver le nom donné par ce savant botaniste, il serait peut-être excessif de vouloir les en détourner.

Nous devons, ajoute M. Malinvaud, nous garder, en cette matière, de l'esprit d'intransigeance et, dans les cas douteux comme celui-ci, il est presque toujours avantageux d'accepter les dénominations qui rallient les plus nombreux suffrages, lorsqu'elles n'ont pas d'ailleurs d'inconvénient grave.

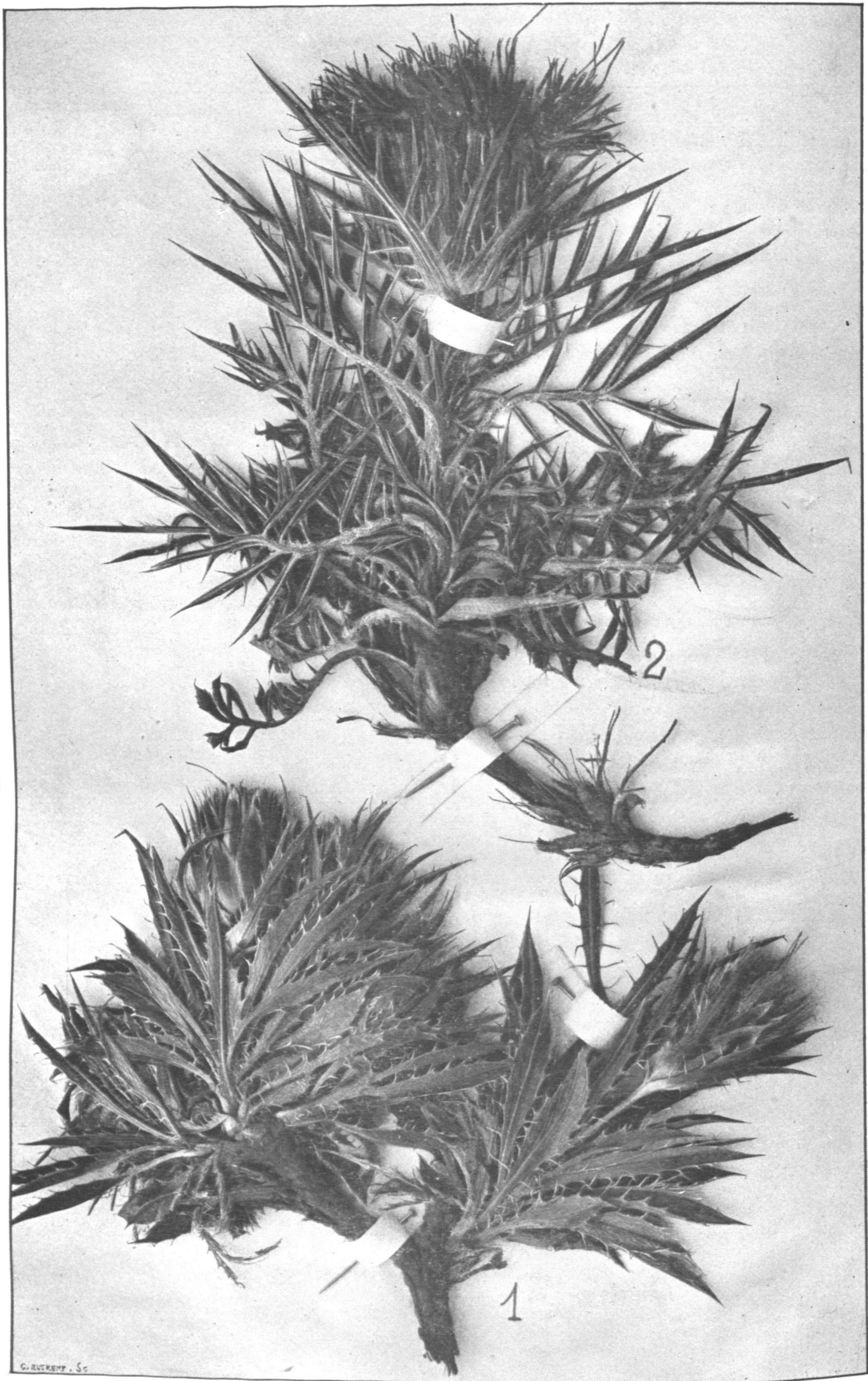
M. Rouy rappelle que, depuis de nombreuses années, et à juste titre selon lui, la presque totalité des auteurs botanistes, floristes ou monographes, ne tiennent plus compte, comme condition voulue de publicité, de l'inscription d'un simple nom sur une étiquette d'une collection même numérotée et datée. Tout au plus, peut-on accepter des noms ainsi créés quand les étiquettes accompagnant les plantes mentionnent

(1) Article 3 des Lois de la nomenclature botanique. — Dans toutes les parties de la nomenclature, le principe essentiel est d'éviter ou de repousser l'emploi de formes et de noms pouvant produire des erreurs, des équivoques, ou jeter de la confusion dans la science...

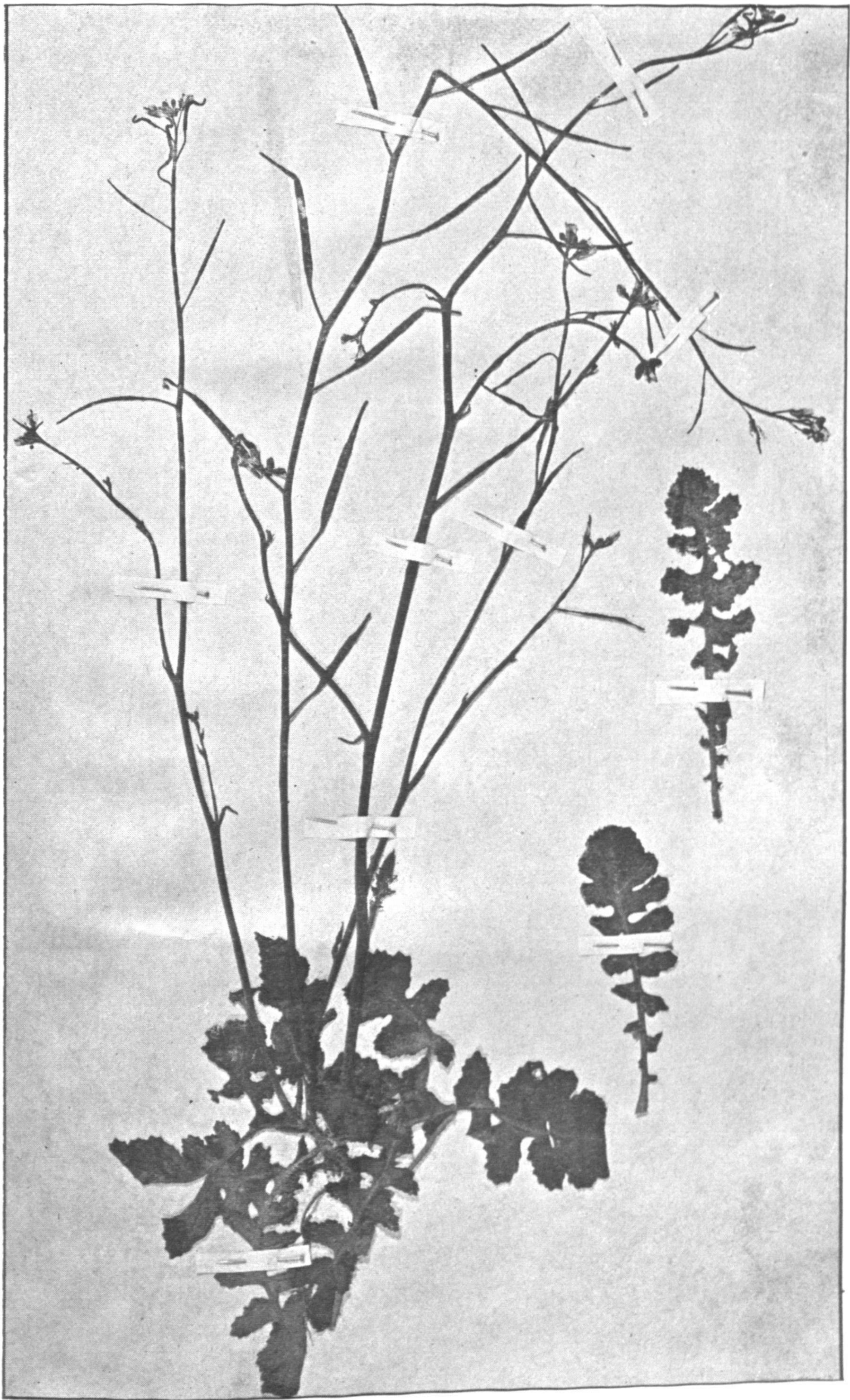
imprimés les caractères différentiels et qu'on peut ainsi constater *de visu* si les plantes distribuées correspondent bien à la diagnose inscrite sur l'étiquette. Cette manière de voir est adoptée en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, etc., enfin presque partout à l'heure actuelle, notamment par les botanistes du Musée de Berlin, et dans l'*Index Kewensis* de MM. Hooker et Jackson. Et, en réalité, elle s'explique très bien; car nombreux, on le sait, sont les numéros d'exsiccatas où toutes les plantes distribuées ne sont nullement identiques, ce qui amène des confusions inévitables, selon que tel ou tel auteur s'appuie sur l'exemplaire qu'il a sous les yeux.

Le cas présent démontre justement l'inconvénient de ces noms créés sans diagnose comparative. Cosson a nommé une plante dans un exsiccata : *Carduncellus atractyloides*; plus tard il attribue ce même nom à une plante toute différente pour certains botanistes actuels, et c'est celle-ci, nommée pourtant en dernier, qui donne lieu à une description différentielle étendue; c'est donc elle qui, selon M. Rouy, doit porter le nom donné par Cosson, la première devant recevoir un nom nouveau, celui de *C. cespitosus* Batt. Et, contrairement à ce que craint M. Malinvaud, il ne saurait y avoir d'équivoque si l'on écrit ainsi dans une Flore ou un Catalogue : *Carduncellus atractyloides* (Coss. *p. p.*) Batt., et *C. cespitosus* Batt. En résumé, un nom ne peut être avec certitude attribué à une plante que si cette plante offre bien l'ensemble des caractères mentionnés dans une diagnose.

M. Zeiller s'associe aux observations précédentes.



1. *Carduncellus atractyloides* Coss. (*C. cespitosus* Batt.). — 2. *C. Ballandieri* Chev. et B.



BRASSICA TOURNEFORTII GOUAN